

Invitation aux habitants de la commune de Fauvillers

L'avenir de votre village et de votre
commune **VOUS** appartient !

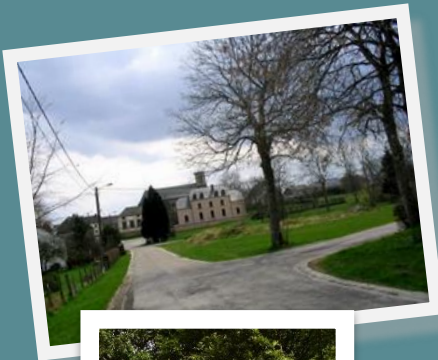
**Vous êtes invité(e) à la réunion de
synthèse des consultations
villageoises**

**le mardi 22 janvier 2019 à
20h00, à la Maison rurale
« la Ferme Simon »,
rue de la Misbourg, Fauvillers**

**Venez découvrir les premiers
résultats des consultations
villageoises du printemps 2018 et
la suite de l'opération de
développement rural de votre
commune**

Bienvenue à toutes et tous !

Editeur responsable : M. Nicolas Stilimant, Bourgmestre de Fauvillers



Participons à l'Opération de Développement Rural de Fauvillers !
Pour plus d'informations : Sophie Orban et Bruno Echterbille
Fondation Rurale de Wallonie—063/44 02 02



La Commune de Fauvillers a décidé de lancer une nouvelle opération de développement rural, faisant suite à son premier PCDR (2005-2015).

Le développement rural a la particularité de placer la participation des habitants au cœur du processus. C'est la base pour construire une stratégie pour la commune, développer des projets qui contribuent à la qualité de vie des habitants et au développement des villages de Fauvillers.

Consultation villageoise : bilan de la participation et principaux éléments proposés par la population

Entre le 19 avril et le 31 mai 2018, huit réunions villageoises ont été organisées dans le cadre de l'opération de développement rural de Fauvillers.

Elles ont rassemblé en tout 200 habitants, représentant 5,9% de la population. Il est à noter que les mandataires communaux ont été présents en nombre lors de ces rencontres.

La séance préalable du 13 avril 2018 était dédiée aux jeunes. Ils ont pu exprimer leur avis sur la commune et leurs besoins spécifiques.

Si l'on considère l'âge des participants, les moins de 25 ans représentaient 10%. La classe d'âge la plus présente était les 56-65 ans.

Pilier économique

Agriculture

- Favoriser l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs.
- Développement de nouvelles filières (en partenariat avec le parc naturel).
- Développement de circuits courts.
- Favoriser la permaculture et la culture extensive.
- Installation d'une station météo.

Economie

- Développer/dynamiser la zone d'activités économiques.
- Créer des ateliers ruraux.
- Favoriser l'implantation de commerces de proximité.

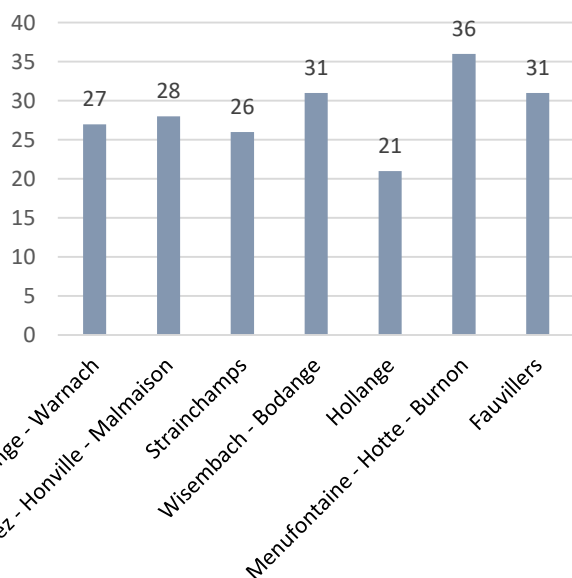
Artisanat/terroir

- Améliorer la visibilité des producteurs et des produits du terroir, grâce à un magasin des produits locaux
- Création d'un Groupement d'Achats Communs.
- Créer un atelier villageois de transformation.

Tourisme

- Développer l'écotourisme.
- Aménagement du camping de Wisembach.
- Création d'espaces de convivialité et aménagement de sentiers.
- Aménagement du RAVEL.

Nombre de participants aux réunions



Pilier social

Services

- Dynamiser les services à la population.
- Faciliter la mobilité vers la maison médicale.
- Développer les formations premiers soins.

Cohésion sociale

- Création d'une donnerie.
- Création de potagers et de poulaillers partagés.

Vie associative

- Renforcement de la communication et de la coordination entre associations.
- Calendrier partagé des manifestations.
- Développement d'associations pour les 30-40 ans.
- Adaptation les maisons de village et lieux de rassemblement (chapiteaux) aux nouveaux besoins.
- Création de clubs sportifs.

Gouvernance

- Participation citoyenne lors de décisions politiques.

Communication

- Amélioration des réseaux de téléphonie et internet.
- Développer l'information de la Commune vers les citoyens, et entre citoyens.



Pilier environnemental

Préservation de l'environnement

- Mener une réflexion de type PCDN (plan communal de développement de la nature).
- Reconstituer les bocages et les entretenir.
- Améliorer la propreté en voirie, dans la nature et dans les villages.

Gestion des ressources

- Développer la production de biogaz.
- Eau communale.
- Gestion de l'exploitation forestière et développement de la transformation locale du bois.
- Préserver les paysages.

Logement

- Favoriser l'installation des jeunes par la création de logements tremplins.
- Création de logements groupés pour les aînés et soutien aux solutions intergénérationnelles.

Cadre de vie

- Préservation du caractère rural des villages de la commune.
- Aménagement de cœurs de village, fleurissement des entités et signalétique adaptée.
- Amélioration de la sécurité routière.
- Développer des aires de jeux et de convivialité dans les villages.

Patrimoine

- Valoriser les éléments remarquables (murs en pierre sèche, sites romains, lavoir, patrimoine religieux,...)

Mobilité

- Actualisation de l'atlas des chemins.
- Aménagement de pistes cyclables.
- Création d'un service de covoiturage (avec zone dédiée).
- Développement de transports en commun adaptés ou alternatifs.

Et bien d'autres idées...

Des atouts à valoriser, des choses à améliorer.

Et la suite ?

Organisation de groupes de travail thématiques (février – avril 2019)

Ces réunions, comme leur nom le suggère, se focaliseront sur certains aspects plus thématiques, permettant d'affiner les résultats des réunions villageoises. Leurs objectifs sont de préciser le diagnostic du territoire, de définir des enjeux de développement et d'identifier des pistes de projets.

L'organisation de ces groupes de travail thématiques se basera sur les trois piliers du développement durable, qui seront scindés en deux réunions. Des experts et des personnes ressources seront invités pour amener un éclairage à la réflexion.

Tous les habitants des villages de Fauvillers sont cordialement invités à participer à ces six réunions thématiques qui auront lieu à 20h00 à la maison rurale « la Ferme Simon » à Fauvillers.

Pilier	Thèmes principaux	Dates
Vie en société	Vie associative, sportive et culturelle	5 février 2019
	Liens sociaux et services	12 février 2019
Territoire	Cadre villageois et aménagement du territoire	26 février 2019
	Ressources naturelles et environnement	12 mars 2019
Vie économique	Économie locale et agriculture	26 mars 2019
	Tourisme et mobilité	2 avril 2019

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La CLDR est constituée de représentants des villages, des différentes tranches d'âges, des activités socio-professionnelles,...

Elle est chargée de valider le diagnostic territorial, d'établir avec l'auteur de PCDR une stratégie de développement à 10 ans et de proposer une priorité dans les projets à mettre en œuvre.

Les appels à candidatures seront lancés au cours de la réunion de synthèse et des groupes de travail thématiques.



Pour plus d'informations...

Le site internet de l'opération de développement rural : www.pcdr-fauvillers.info

La page Facebook : PCDR Fauvillers

La Fondation Rurale de Wallonie : Sophie Orban et Bruno Echterbille – 063/44.02.02